

SERVICE COMMUNAUTAIRE : DÉFINITION

Le service communautaire se réfère à un service qu'une personne / élève effectue au profit de sa communauté locale : Organisations Non Gouvernementales, Gouvernement et Organisations à but non lucratif.

SERVICE COMMUNAUTAIRE AU CPF MONTANA

- I. Slogan** : « Pour une meilleure unité, aidez la communauté ».
- II. Objectif** : L'objectif du PSC au CPF Montana s'efforce à préparer chaque élève à devenir un citoyen responsable et actif. Pour cette raison, le programme inculque dans chaque élève le désir de faire de sa communauté un meilleur endroit pour vivre.
- III. Exigences** : L'accomplissement de 600 points de SC doit s'effectuer avant la fin de Première. C'est l'une des exigences de graduation du CPF Montana.

Le PSC des classes de Seconde et Première (table 1)

Classe	Points de SC requis par niveau
Première	300 à 400 points
Terminale	200 à 300 points

- IV. Opportunités** : Les élèves sont avisés des opportunités du SC de façon continue tout au long de l'année scolaire. L'élève est responsable d'agir conformément aux informations.
- V. Documentation** : L'élève doit soumettre une preuve de présence de l'organisation accueillante : des formulaires peuvent être obtenus auprès du coordonnateur du SC du CPF Montana. Les formulaires doivent être soumis dans un délai de deux semaines suite à la signature de l'organisation.
- VI. Contrat** : Chaque élève de la classe de Seconde avec l'un de ses tuteurs légaux devra signer ce contrat en affirmant que son contenu est entièrement compris et convenu.
- VII. Certification** : Les élèves recevront un certificat d'accomplissement après avoir obtenu 600 points de service communautaire.

À la fin de la classe de Première, l'élève qui aurait réalisé un total de points supérieur à celui requis, le « **Prix de l'Elève le Plus Performant** » lui sera présenté lors de la cérémonie de remise des diplômes.

DIRECTIVES

L'élève est tenu responsable d'arriver à l'endroit donné à temps, de mettre une tenue convenable et de respecter toutes les règles et règlements de l'institution / organisation accueillante.

Code de conduite

L'apparence personnelle et la conduite sont de très haute importance comme elles reflètent l'image du CPF Montana. L'élève doit se conformer aux règles et règlements internes du Collège.

Responsabilité

Les points accumulés sont enregistrés et documentés par la direction du CPF Montana. À la fin de chaque année scolaire, un rapport cumulatif sera transmis à l'élève.

Chaperons

Lors de l'accomplissement d'une tâche dans une ONG, l'élève est considéré sous la responsabilité et la surveillance de cette dernière.

Notification des possibilités de bénévolat

Une fois l'élève choisit une mission, il sera responsable d'accomplir sa tâche. Les idées de services alternatifs sont les bienvenues mais doivent être soumises au coordonnateur du SC une semaine avant la participation au projet.

Renseignements

Le coordinateur du SC est disponible pour répondre aux questions et guider les élèves.

Transport

Les élèves sont tenus responsables d'assurer leur propre transport.

